

VILLE DE BATHURST
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2025

VILLE DE BATHURST
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	7
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	

À son honneur la Mairesse et aux membres du Conseil municipal de City of Bathurst / Ville de Bathurst,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de City of Bathurst / Ville de Bathurst et ses filiales (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités consolidés, de la variation de la dette nette consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour la période close à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément au code de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Bathurst (Nouveau-Brunswick)

16 avril 2026


Comptables professionnels agréés

VILLE DE BATHURST
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

5

	Budget Non-audit� (note 19)	2025 Actuel	2024 Actuel
REVENUS			
Mandat d'imp�ts fonciers	28 100 120 \$	28 100 120 \$	26 335 765 \$
Prestations de services � d'autres gouvernements	2 491 810	2 863 883	2 038 225
Ventes de services, amendes et autres frais	1 908 338	2 939 241	2 930 481
Subventions sans condition	3 276 368	3 276 368	3 504 836
Autres transferts gouvernementaux	82 303	6 192 717	1 367 712
Frais et usagers - Eau et �gouts	7 489 953	7 853 571	7 678 085
Int�r�ts	132 000	83 045	97 153
Gain sur disposition d'actifs	-	1 809	-
	43 480 892	51 310 754	43 952 257
D�PENSES			
Services d'administration g�n�rale	7 646 205	7 859 287	6 949 415
Services de protection	12 249 939	12 621 022	11 859 633
Services de transport	8 698 975	7 871 822	9 042 845
Services d'hygi�ne	639 315	582 912	725 675
Services de d�veloppement �conomique	2 465 385	2 919 656	1 418 977
Services r�cr�atifs et culturels	5 467 425	5 640 053	5 384 012
Approvisionnement en eau et �vacuation des eaux us�es	8 186 945	7 524 556	7 520 587
	45 354 189	45 019 308	42 901 144
Surplus (d�ficit) pour l'ann�e (note 16)	(1 873 297) \$	6 291 446	1 051 113
Exc�dent accumul� au d�but de l'ann�e		75 173 288	74 122 175
Consolidation of BAC (Note 14)		390 151	-
Exc�dent accumul� � la fin de l'exercice		81 854 885 \$	75 173 288 \$

Les notes compl mentaires ci-jointes font partie int grante des  tats financiers consolid s.

VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

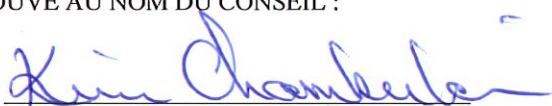
6

	2025	2024
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	5 804 142 \$	5 702 482 \$
Débiteurs		
Général (note 4)	4 834 185	2 613 102
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	589 058	299 920
Emprunts à recevoir	447 435	463 800
	11 674 820	9 079 304
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus	3 452 310	3 122 157
Revenus différés (note 6)	2 117 939	683 744
Dette à long terme (note 7)	18 039 000	19 469 074
Passif pour congés de maladie cumulés (note 8)	550 441	493 834
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 9)	3 943 674	3 780 732
	28 103 364	27 549 541
DETTE NETTE	(16 428 544)	(18 470 237)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	235 331 328	224 201 362
Amortissement cumulé	137 851 508	131 284 270
	97 479 820	92 917 092
Stock de fournitures	664 122	578 974
Frais payés d'avance	139 487	147 459
	98 283 429	93 643 525
EXCÉDENT ACCUMULÉ	81 854 885 \$	75 173 288 \$

Éventualités (note 10)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire :



Trésorier :



Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

7

	2025	2024
Excédent pour l'année	6 291 446 \$	1 051 113 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 129 965)	(3 042 625)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	1 809	-
Amortissement net des immobilisations corporelles	6 567 237	6 432 417
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(1 809)	-
	1 728 718	4 440 905
Acquisition de stocks de fournitures	(664 122)	(578 974)
Acquisition de frais payés d'avance	(139 487)	(147 459)
Consommation des stocks de fournitures	578 974	497 058
Utilisation des frais payés d'avance	147 459	345 591
	(77 176)	116 216
Diminution de la dette nette	1 651 542	4 557 121
Dette nette au début de l'exercice	(18 470 237)	(23 027 358)
Consolidation du CAB (Note 14)	390 151	-
Dette nette à la fin de l'exercice	(16 428 544) \$	(18 470 237) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

VILLE DE BATHURST
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

8

	2025	2024
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	6 291 446 \$	1 051 113 \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(1 809)	-
Amortissement net des immobilisations corporelles	6 567 237	6 432 418
Débitéur - Général	(2 221 083)	1 577 195
Débitéur - Gouvernement fédéral et ses agences	(289 138)	21 453
Consolidation du CAB	390 151	-
Emprunts à recevoir	16 365	20 171
Créditeurs et frais courus	330 154	160 978
Revenus différés	1 434 195	(36 076)
Congé de maladie courus	56 607	18 597
Avantages postérieurs à l'emploi payables	162 941	384 316
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	(77 176)	116 216
Changements dans les fonds de réserve	(254 394)	(957 975)
	12 405 496	8 788 406
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 129 964)	(3 042 625)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	1 809	-
	(11 128 155)	(3 042 625)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	2 085 000	720 000
Remboursement de la dette à long terme	(3 515 074)	(3 889 935)
	(1 430 074)	(3 169 935)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(152 733)	2 575 846
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	2 953 398	377 552
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	2 800 665 \$	2 953 398 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués du découvert bancaire.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La municipalité a été incorporée comme ville par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 1 janvier 1966 et a accédé au statut de Ville le 2 juin 1965 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivant : "Nous, en tant que Conseil municipal en association avec les employé(e)s, dépenserons nos énergies au bien-être et aux besoins de notre communauté. Nous assurerons des services de qualité de façon respectueuse, coordonnée, efficace et financièrement responsable".

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été par le conseil le 2 décembre 2024 et ensuite approuvés par le Ministre des gouvernements locaux le 6 janvier 2025.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, de créiteurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	8-30 années
Bâtiments	15-70 années
Véhicules	10-15 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Équipement lourd	15-25 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	5-10 années
Meubles	15-25 années
Revêtement de route	10-80 années
Éclairage et feux de circulation	15-60 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	40-60 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Inventaire des fournitures

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé sur le premier entré, premier sorti.

Avantages postérieurs à l'emploi

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 9.

3. ENCAISSE

	2025	2024
Encaisse - affectée	3 003 477 \$	2 749 082 \$
Encaisse - non affectée	2 800 665	2 953 400
	5 804 142 \$	5 702 482 \$

4. RECEVABLES - GÉNÉRAL

	2025	2024
Fonds de fonctionnement général	3 695 407 \$	1 522 305 \$
Fonds de services d'eau et d'égouts	1 138 778	1 090 797
	4 834 185 \$	2 613 102 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2025	2024
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	589 058 \$	299 920 \$

6. REVENUS DIFFÉRÉS

	2025	2024
Divers - Matériel dangereux	143 388 \$	143 395 \$
Événements Centre Civique - Guide touristique	1 477 146	-
Améliorations locatives à long terme	447 435	463 800
Améliorations locatives prépayées	49 970	76 549
	2 117 939 \$	683 744 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2025	2024
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débitures :		
Série de 1,20 % à 2,50 %, échéant en 2029	270 000 \$	332 000 \$
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026	168 000	333 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027	359 000	533 000
Série de 2,55 % à 3,40 %, échéant en 2028	609 000	841 000
Série de 2,05 % à 2,85 %, échéant en 2029	644 000	804 000
Série de 1,95 % à 2,45 %, échéant en 2029	262 000	324 000
Série de 0,90 % à 2,05 %, échéant en 2030	606 000	782 000
Série de 0,50 % à 1,80 %, échéant en 2030	557 000	774 000
Série de 0,30 % à 2,30 %, échéant en 2031	368 000	429 000
Série de 0,855 % à 2,037 %, échéant en 2031	329 000	451 000
Série de 3,005 % à 4,083 %, échéant en 2032	458 000	535 000
Série de 4,700 % à 4,266 %, échéant en 2032	110 000	129 000
Série de 3,36 % à 3,926 %, échéant en 2034	407 000	445 000
Serie de 2,85% à 4,20 %, échéant en 2035	602 000	-
Serie de 2,48% à 3,9 5%, échéant en 2035	658 000	-
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2032	505 000	568 000
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2033	2 121 000	2 342 000
Série de 1,20 % à 3,70 %, échéant en 2034	682 000	746 000
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026	83 000	165 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027	163 000	242 000
Série de 2,55 % à 3,40 %, échéant en 2028	427 000	560 000
Série de 2,05 % à 3,35 %, échéant en 2039	651 000	719 000
Série de 1,95 % à 2,95 %, échéant en 2039	2 790 000	3 307 000
Série de 0,90 % à 2,05 %, échéant en 2030	212 000	293 000
Série de 0,50 % à 1,10 %, échéant en 2025	-	4 000
Série de 0,30 % à 2,30 %, échéant en 2031	302 000	353 000
Série de 0,855 % à 2,037 %, échéant en 2031	602 000	730 000
Série de 3,005 % à 4,083 %, échéant en 2032	512 000	580 000
Série de 4,700 % à 4,266 %, échéant en 2032	297 000	355 000
Série de 5,115 % à 4,228 %, échéant en 2033	587 000	647 000
Série de 5,115 % à 4,228 %, échéant en 2033	285 000	321 000
Série de 5,425 % à 4,385 %, échéant en 2033	238 000	272 000
Série de 5,425 % à 4,385 %, échéant en 2033	106 000	124 000
Série de 3,36 % à 3,926 %, échéant en 2034	244 000	275 000
Serie de 2,875% à 4,20 %, échéant en 2035	675 000	-
Serie de 2,48% à 3,9 5%, échéant en 2035	150 000	-
	18 039 000	19 315 000

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7. DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2025	2024
Sous-total	18 039 000	18 039 000
Province du Nouveau-Brunswick: Prêt à terme de SCHL, pour une durée de 15 ans, remboursable par versements annuels de 160 468 \$, incluant les intérêts au taux de 4,15 %, échéant en mai 2025.	-	154 074
	18 039 000 \$	19 469 074 \$

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2026	3 460 000 \$
2027	3 235 000 \$
2028	2 943 000 \$
2029	2 484 000 \$
2030	1 543 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour la dette à long terme.

8. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 12 heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein, et à 12 heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum variant de 1 920 à 2 016 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 142 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- l'augmentation de salaire annuelle est de 1,60 % à 3,00 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,00 %;
- l'âge de la retraite est de 50-55 ans; et
- l'estimation de l'utilisation nette de plus du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé est payé au complet au 31 décembre 2014.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

a) Attribution pour service à long terme

Les employés de la direction de la municipalité sont admissibles à ces avantages après cinq années consécutives de service à temps plein. Les employés admissibles ont droit à une demi-semaine de salaire normal pour chaque tranche de cinq années d'emploi continu. Les employés syndiqués de la municipalité deviennent admissibles à ce salaire après 8 années de service à temps plein consécutives. Les employés admissibles ont droit à 280 \$ de salaire normal pour chaque tranche de 8 années d'emploi continu. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la municipalité, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. Au cours de l'année 2025, 138 667 \$ ont été déboursés (128 696 \$ en 2024) en récompenses pour longs états de service.

Régime de retraite à cotisations définies

La municipalité parraine un régime de retraite à cotisations définies pour pratiquement tous ses employés. Le régime de retraite des employés est un régime d'achats d'argent. Les employés contribuent un montant variant de 8 % à 9 % de leur salaire et la Municipalité contribue le même montant. À la retraite, la combinaison des employés et la part de l'employeur, ainsi que l'intérêt gagné, est utilisé pour fournir à l'employé une pension. Les employés peuvent verser des contributions supplémentaires au régime de retraite de la municipalité. Ces contributions sont en excès du 9 % initial du salaire régulier de l'employé et ne sont pas compensées par la municipalité. Le régime de pension du Canada est distinct du régime de retraite de la municipalité. Les employés et la municipalité doivent contribuer au régime de pension du Canada tel que prescrit par la loi. Au cours de l'année 2025, la municipalité a contribué 1 471 087 \$ (1 275 635 \$ en 2024) au régime de retraite.

10. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2025, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

La municipalité a garanti un prêt de la Commission de Services régionaux Chaleur totalisant 2 345 540 \$ au 31 décembre 2025.

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La municipalité a mis en place un système de crédit renouvelable portant intérêt au taux de 1,99 % pour les deux fonds. Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 18-0047	65 000 \$	
D.C. No. 22-0006	525 000	
D.C. No. 22-0058	1 401 600	Financement temporaire
D.C. No. 24-0015	3 378 000	
D.C. No. 25-0007	225 000	
D.C. No. 22-0045	440 000	
D.C. No. 25-0063	286 000	

6 320 600

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (SUITE)

Capital des services d'eau et d'égout :

D.C. No. 15-0053	193 000	
D.C. No. 15-0053	386 000	Financement temporaire
D.C. No. 19-0012	10 000	
D.C. No. 21-0002	75 000	
D.C. No. 22-0006	135 000	
D.C. No. 22-0006	5 291 000	Financement temporaire
D.C. No. 22-0064	48 000	
D.C. No. 22-0064	151 610	Financement temporaire
D.C. No. 23-0002	270 000	
D.C. No. 24-0015	2 700 000	
D.C. No. 24-0019	250 000	
D.C. No. 25-0007	590 000	
D.C. No. 25-0045	1 099 379	

11 198 989

17 519 589 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2025, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

12. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents surplus (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2025	2024
2020 Déficit	- \$	(95 041) \$
2021 Surplus	4 252	8 504
2022 Surplus	45 424	68 135
2023 Déficit	(46 106)	(61 474)
2024 Déficit	(102 120)	(102 120)
2025 Déficit	343 562	-
	245 012 \$	(181 996) \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

14. CONSOLIDATION DU CAB (CENTRE AQUATIQUE DE BATHURST)

À partir du 1er juillet 2025, le Centre Aquatique de Bathurst a été officiellement regroupé avec la Ville de Bathurst. Suite à ce regroupement, les actifs et passifs suivants du CAB ont été transférés à la Ville à cette date :

Encaisse	192 038 \$
Débiteurs	57 641
Stock de fournitures	1 274
Immobilisations corporelles	328 417
Créditeurs	(97 887)
Revenus différés	(91 332)

Surplus transférés à la Ville de Bathurst du Centre Aquatique de Bathurst	390 151 \$
---	-------------------

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations aux terrains	Bâtiments et améliorations locatives	Véhicules	Machinerie et équipement	Infrastructure		Total 2025	Total 2024
						Routes et rues	Eau et égouts		
Coût :									
Solde d'ouverture	3 208 035 \$	6 842 053 \$	74 635 975 \$	12 878 511 \$	8 624 995 \$	64 543 918 \$	53 467 874 \$	224 201 359 \$	221 158 737 \$
Ajouts : Additions	76 596	10 942	1 856 482	1 593 815	610 842	7 032 655	-	11 181 332	4 286 217
Moins : Dispositions	-	-	-	-	-	-	(51 363)	(51 363)	(1 243 592)
Solde de fermeture	3 284 631	6 852 995	76 492 457	14 472 326	9 235 837	71 576 573	53 416 511	235 331 328	224 201 362
Amortissement accumulé :									
Solde d'ouverture	-	4 092 197	55 664 265	8 687 897	3 835 748	34 572 043	24 432 125	131 284 271	124 851 853
Ajouts : Additions	-	304 224	2 955 630	602 501	486 194	1 465 281	753 407	6 567 237	6 571 162
Moins: Disposition	-	-	-	-	-	-	-	-	138 745
Solde de fermeture	-	4 396 421	58 619 895	9 290 398	4 321 942	36 037 324	25 185 532	137 851 508	131 284 270
Valeur nette des immobilisations corporelles	3 284 631 \$	2 456 574 \$	17 872 562 \$	5 181 928 \$	4 913 895 \$	35 539 249 \$	28 230 979 \$	97 479 820 \$	92 917 092 \$
Composé de :									
Fonds général	3 284 631 \$	2 456 574 \$	17 872 562 \$	5 181 929 \$	4 913 896 \$	35 539 250 \$	-	69 248 842 \$	63 881 342 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	28 230 978	28 230 978	29 035 750
	3 284 631 \$	2 456 574 \$	17 872 562 \$	5 181 929 \$	4 913 896 \$	35 539 250 \$	28 230 978 \$	97 479 820 \$	92 917 092 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale				Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2025	2024
	Protection	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2025	2024	Consolidés	Consolidés
REVENUS											
Mandat d'impôts fonciers	12 816 022 \$	6 248 467 \$	4 892 183 \$	263 358 \$	698 819 \$	3 181 271 \$	-	\$	28 100 120	\$26 335 765	\$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	2 011 064	228 082	-	-	624 736	-	-	2 863 882	2 038 225	-
Vente de services, amendes et autres frais	-	1 700 245	160 295	-	1 058 839	19 863	-	-	2 939 242	2 930 481	-
Subvention sans condition	426 970	1 164 895	912 044	49 098	130 280	593 081	-	-	3 276 368	3 504 836	-
Autres transferts gouvernementaux	-	-	-	-	-	6 192 717	-	-	6 192 717	1 367 712	-
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	7 853 571	-	7 853 571	7 678 085	-
Intérêts	-	-	-	-	-	-	83 045	-	83 045	97 153	-
Gain sur disposition d'actifs	1 809	-	-	-	-	-	-	-	1 809	-	-
	13 244 801	11 124 671	6 192 604	312 456	1 887 938	10 611 668	7 936 616		51 310 754	43 952 257	
DÉPENSES											
Salaires et bénéfices	3 619 724	9 863 497	3 182 325	164 737	734 920	2 188 270	3 540 129		23 293 602	21 002 821	
Biens et services	4 013 619	2 574 810	2 647 267	418 175	2 049 574	2 762 930	1 456 094		15 922 469	14 703 568	
Amortissement	12 155	182 715	2 042 230	-	135 162	688 853	2 158 112		5 219 227	6 571 165	
Intérêts	213 789	-	-	-	-	-	370 221		584 010	623 588	
	7 859 287	12 621 022	7 871 822	582 912	2 919 656	5 640 053	7 524 556		45 019 308	42 901 142	
Excédent (déficit) pour l'année	5 385 514 \$	(1 496 351) \$	(1 679 218) \$	(270 456) \$	(1 031 718) \$	4 971 615 \$	412 060 \$		6 291 446 \$	1 051 115 \$	

**VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

17. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Total
2025 Excédent (déficit) pour l'année	4 117 912 \$	1 508 991 \$	2 711 484 \$	(2 123 761) \$	36 149 \$	9 547 \$	9 325 \$	21 799 \$	6 291 446 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent (déficit) d'avant dernière année	1 397 391	-	(83 546)	-	-	-	-	-	1 313 845
Jours de maladie	56 607	-	-	-	-	-	-	-	56 607
Transferts entre fonds :									
Du fonds de réserve de fonctionnement général au fonds de réserve de fonct. général	526 000	-	-	-	(526 000)	-	-	-	-
Du fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	(561 000)	-	-	-	561 000	-	-	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de fonctionnement général	471 860	-	(471 860)	-	-	-	-	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts	-	-	(50 000)	-	-	-	50 000	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	-	(346 500)	-	-	-	-	346 500	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(1 661 000)	1 661 000	(1 854 074)	1 854 074	-	-	-	-	-
Du fonds de réserve capital eau et égouts aux fonds de capital eau et égouts	-	-	3 418	262 617	-	-	-	(266 035)	(3 437 080)
Achats d'immobilisations	(3 371 720)	-	(65 360)	-	-	-	-	-	5 219 224
Dépense d'amortissement	-	3 061 112	-	2 158 112	-	-	-	-	32 225
Transactions dans fonds de réserves	-	-	-	-	32 225	-	-	-	32 225
Écriture NCSP	230 368	-	-	-	-	-	-	-	230 368
Produit de disposition	1 809	-	-	-	-	-	-	-	1 809
Coût de l'eau	(500 000)	-	500 000	-	-	-	-	-	-
Gain sur disposition d'actifs	(1 809)	-	-	-	-	-	-	-	(1 809)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2025	(3 411 494)	4 722 112	(2 367 922)	4 274 803	67 225	-	50 000	80 465	3 415 189
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2025	706 418 \$	6 231 103 \$	343 562 \$	2 151 042 \$	103 374 \$	9 547 \$	59 325 \$	102 264 \$	9 706 635 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2025 Total	2024 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital		
ACTIFS & PASSIFS						
Encaisse	1 454 555 \$	316 753 \$	369 616 \$	862 553 \$	3 003 477 \$	2 749 082 \$
À recevoir (payer) du fonds de fonctionnement d'eau et d'égouts	-	9 436	-	-	9 436	(10 680)
	1 454 555 \$	326 189 \$	369 616 \$	862 553 \$	3 012 913 \$	2 738 402 \$
Excédent accumulé	1 454 555 \$	326 189 \$	369 616 \$	862 553 \$	3 012 913 \$	2 738 402 \$
REVENUS						
Transferts des fonds de fonctionnement général	561 000 \$	- \$	50 000 \$	346 500 \$	957 500 \$	886 500 \$
Intérêts	36 149	9 547	9 325	21 799	76 820	92 638
Autres revenus	-	32 225	-	-	32 225	48 180
	597 149	41 772	59 325	368 299	1 066 545	1 027 318
DÉPENSES						
Transferts au fonds général	526 000	-	-	-	526 000	-
Achat d'équipements	-	-	-	266 035	266 035	17 235
Contribution	-	-	-	-	-	40 000
	526 000	-	-	266 035	792 035	57 235
Excédent pour l'année	71 149 \$	41 772 \$	59 325 \$	102 264 \$	274 510 \$	970 083 \$
Détails de l'encaisse	Montant du principal				Taux d'intérêt	
Compte courant	1 454 455 \$				Variable	
Compte courant	316 753 \$				Variable	
Compte courant	369 616 \$				Variable	
Compte courant	862 553 \$				Variable	

**VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

18. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution au ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller M. Skerry, appuyé par le conseiller S. Legacy que 23 988 \$ soit versé au fonds de réserve pour les parcs.

Proposé par le conseiller J.-F. Leblanc, appuyé par le conseiller D. Knowles que 11 610,82 \$ plus taxes soit payé à même le fonds de réserve capital eau et égouts pour la réparation d'une pompe à une station de pompage (Lift Station).

Proposé par le conseiller M. Willett, appuyé par le conseiller D. Branch que 13 500 \$ soit transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller S. Legacy, appuyé par le conseiller D. Branch que 6 000 \$ soit transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller D. Branch, appuyé par le conseiller J.-F. Leblanc que 10 000 \$ soit transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller M. Skerry, appuyé par le conseiller R. Hondas que 36 686 \$ soit payé à même le fonds de réserve capital eau et égouts pour des réparations à des stations de pompage (Lift Stations).

Proposé par le conseiller R. Hondas, appuyé par le conseiller S. Legacy que 300 000 \$ soit transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital opération eau et égouts.

Proposé par le conseiller S. Legacy, appuyé par le conseiller D. Branch que 200 000 \$ soit transféré du fonds de réserve capital eau et égouts au fonds capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller S. Legacy, appuyé par le conseiller R. Hondas que 276 000 \$ soit transféré du fonds de réserve de fonctionnement général au fonds de fonctionnement général.

Proposé par le conseiller D. Branch, appuyé par le conseiller P. Anderson que 250 000 \$ soit transféré du fonds de réserve de fonctionnement général au fonds de fonctionnement général.

Proposé par le conseiller D. Knowles, appuyé par le conseiller S. Legacy que 561 000 \$ soit transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement général.

Proposé par le conseiller M. Skerry, appuyé par le conseiller D. Knowles que 17 000 \$ soit transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts.

Proposé par le conseiller M. Skerry, appuyé par le conseiller J.-F. Leblanc que 1 560 \$ soit versé au fonds de réserve pour les parcs.

Proposé par le conseiller M. Skerry, appuyé par le conseiller R. Hondas que 1 920 \$ soit versé au fonds de réserve pour les parcs.

Proposé par le conseiller S. Brunet, appuyé par le conseiller M. Willett que 4 136 \$ plus taxes soit versé au fonds de réserve pour les parcs.

Proposé par le conseiller D. Branch, appuyé par le conseiller M. Willett que 15 681 \$ plus taxes soit payé à même le fonds de réserve capital eau et égouts pour des réparations à des stations de pompage (Lift Stations).

Je certifie par la présente que ce qui précède constitue des copies vraies et conformes des résolutions adoptées lors des réunions du conseil tenues les 17 décembre 2023, 15 janvier 2024, 3 février, 10 février, 22 avril, 10 juillet, 18 août, 1er décembre et 15 décembre 2025.

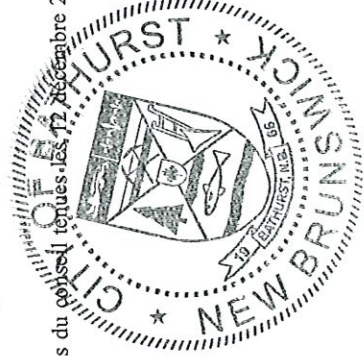


Amy-Lynn Parker
Greffière municipale,
Ville de Bathurst

2026/04/30

Date

Sceau municipal



VILLE DE BATHURST
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	\$ -	1 141 553 \$	- \$
Montants financés dans les années antérieures	-	(1 141 553)	-
	\$ -	\$ -	\$ -

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement		Amortissement Immobilisations	Entités contrôlées	Autres (expliquer)	Transferts	Total
	Général	Eau et égouts					
REVENUS							
Mandat d'impôts fonciers	28 100 120 \$	-	\$	-	\$	-	28 100 120 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	2 491 810	-	-	-	-	-	2 491 810
Vente de services, amendes et autres frais	1 908 338	-	-	-	-	-	1 908 338
Subvention sans condition	3 276 368	-	-	-	-	-	3 276 368
Autres transferts gouvernementaux	800 500	-	-	-	-	-	800 500
Autres transferts	613 195	-	-	-	(613 195)	-	-
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	7 989 953	-	-	(500 000)	-	7 489 953
Intérêts	-	132 000	-	-	-	-	132 000
Excédent (déficit) d'avant dernière année	1 524 004	(83 546)	-	-	(1 440 458)	-	-
	38 714 335	8 038 407	-	-	(2 553 653)	-	44 199 089
DÉPENSES							
Services d'administration générale	7 395 832	-	12 155	-	45 325	-	7 453 312
Services de protection	12 716 956	-	182 715	-	(500 000)	-	12 399 671
Services de transport	6 739 119	-	2 042 230	-	-	-	8 781 349
Services d'hygiène	639 315	-	-	-	-	-	639 315
Services de développement économique	2 330 223	-	135 162	-	-	-	2 465 385
Services récréatifs et culturels	4 541 171	-	648 934	-	-	-	5 190 105
Frais de service de la dette :							
Remboursement de la dette à long terme	1 673 500	1 858 074	-	-	(3 525 574)	-	6 000
Intérêts	248 219	366 280	-	-	-	-	614 499
Transfert du fonds général de fonctionnement au fonds général de capital	2 430 000	-	-	-	-	(2 430 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	146 500	-	-	-	(146 500)	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	5 667 553	2 158 112	-	(407 781)	-	7 417 884
	38 714 335	8 038 407	5 179 308	-	(4 388 030)	(2 576 500)	44 967 520
Excédent (déficit)	-	\$	(5 179 308) \$	-	\$	1 834 377 \$	(768 431) \$
						2 576 500 \$	

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget (non-audité)	2025 Actuel	2024 Actuel
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Répartiteur	1 021 793 \$	1 204 212 \$	997 869 \$
Entretien des rues	189 238	196 331	183 933
Traçage des lignes de rues	18 994	31 752	26 763
Parcs et terrains de jeux	610 017	598 581	341 561
Autres	651 768	833 007	488 099
	2 491 810 \$	2 863 883 \$	2 038 225 \$

VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES FRAIS			
Protection	41 000 \$	120 211 \$	112 623 \$
Récréatif	747 838	1 292 039	1 142 999
Transport	63 140	30 969	96 086
Planification	14 000	409 817	6 526
Centre civique	-	9 425	-
Programmation et événements spéciaux	84 000	109 963	91 614
Permis et licences	362 010	454 590	324 762
Contravention	146 200	160 295	188 664
Location	32 000	33 625	50 482
Autres	168 150	28 876	654 867
Tourisme	250 000	289 431	261 858
	1 908 338 \$	2 939 241 \$	2 930 481 \$

FRAIS ET USAGERS - EAU ET ÉGOUTS			
Ventes de services d'eau et d'égouts	7 346 370 \$	7 720 108 \$	7 535 595 \$
Raccordement et services	27 000	25 527	34 207
Frais de devanture pour améliorations locales	109 183	107 936	108 283
Autres revenus	7 400	-	-
	7 489 953 \$	7 853 571 \$	7 678 085 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2025 Actuel	2024 Actuel
DÉPENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	90 253 \$	82 758 \$	74 069 \$
Conseillers	316 170	309 343	298 863
Amortissement	12 155	12 155	12 154
	418 578	404 256	385 086
Administration			
Administrateur	449 307	453 511	323 860
Secrétaire	214 446	187 302	211 069
Relations humaines	1 441 991	1 184 466	1 138 739
Immeuble à bureaux	171 800	171 800	171 798
Avocat	256 817	238 752	240 245
Agent légal	465 357	405 566	347 884
	2 999 718	2 641 397	2 433 595
Gestion financière			
Administration	765 139	720 786	619 701
Comptabilité	277 109	255 023	230 306
Vérification externe	27 500	27 765	24 976
Services des achats	92 130	84 614	92 663
	1 161 878	1 088 188	967 646
Autres services d'administration générale			
Relations civiques	5 000	2 090	-
Formation et développement	5 000	1 424	9 509
Frais d'évaluation	324 306	324 306	301 101
Rabais sur taxe commerciale	67 542	67 542	64 760
Dépenses de catastrophes	1 221 214	1 194 224	1 243 969
Assurance responsabilité	352 085	331 624	354 111
Subventions aux organisations	191 250	655 056	188 207
Divers	64 992	64 992	64 992
	2 231 389	2 641 258	2 226 649
Services financiers - Frais de service de la dette			
Intérêts sur emprunt à court terme	40 000	-	7 313
Intérêts sur la dette à long terme	208 219	214 128	231 712
Remboursement de la dette	-	6 000	6 000
Escomptes sur débentures	8 423	14 614	31 569
Frais bancaires	103 000	100 339	89 325
Autres	110 000	105 343	58 041
Mauvaises créances	15 000	612	(27 471)
Déficit de l'avant dernier exercice	-	-	5 562
	484 642	441 036	402 051

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2025 Actuel	2024 Actuel
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-	8 204
Congés de maladie et allocation de retraite	350 000	643 152	526 184
	7 646 205 \$	7 859 287 \$	6 949 415 \$

SERVICES DE PROTECTION

Service de police			
Administration	844 935 \$	797 193 \$	1 047 987 \$
Prévention	134 908	23 256	6 486
Enquêtes	485 254	465 263	420 171
Identification	380 249	492 262	379 738
Loi sur le contrôle des stupéfiants	274 544	19 850	127 557
Section en uniforme	3 031 048	3 316 006	2 905 047
Circulation	205 178	216 110	212 612
Formation	95 000	131 986	69 883
Véhicules	281 864	275 640	214 960
Détention provisoire	45 500	54 117	48 112
Amortissement	122 979	122 979	140 343
	5 901 459	5 914 662	5 572 896
Protection contre les incendies			
Administration	652 023	455 466	525 287
Brigade de pompier	2 591 753	3 069 333	2 557 031
Formation	6 000	5 832	2 477
Poste et bâtiment	340 564	325 525	338 265
Matériel de lutte contre les incendies	146 662	128 541	180 146
Sous-station	489 000	489 000	489 000
Autres	96 000	22 199	33 049
Amortissement	59 736	59 736	179 167
	4 381 738	4 555 632	4 304 422
Mesures d'urgence			
Répartiteur	1 728 311	1 803 571	1 642 196
Dépenses en cas de catastrophe	22 261	10 460	10 751
	1 750 572	1 814 031	1 652 947

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2025 Actuel	2024 Actuel
Autres			
Application du r�glement	95 580	98 915	91 411
Inspection de b�timent	98 329	93 717	91 739
R�glementation des animaux	22 261	144 065	146 218
	216 170	336 697	329 368
	12 249 939 \$	12 621 022 \$	11 859 633 \$
SERVICES DE TRANSPORT			
Service de transport en commun			
Gestion d'administration et d'entretien	1 039 990 \$	1 022 579 \$	991 598 \$
Formation et d�veloppement	25 000	12 266	7 120
Planification	202 588	263 598	150 449
Entretien d'�quipement g�n�ral	1 332 835	1 134 728	1 126 196
�difices publiques	512 031	548 909	548 174
Inventaire	184 022	196 197	205 736
Amortissement	571 492	571 492	1 965 375
	3 867 958	3 749 769	4 994 648
Chemins et routes			
Rev�tement des routes	1 028 839	917 058	803 005
Trottoirs	32 573	19 852	18 918
Foss�s de drainage	50 000	77 728	53 776
�gouts pluviaux	132 401	60 323	76 627
Entretien d'�t�	16 671	36 588	25 651
Enl�vement de la neige	1 222 191	671 242	872 335
Amortissement	1 439 826	1 439 826	1 385 059
	3 922 501	3 222 617	3 235 371
�clairage des rues			
Lumi�res de rues	523 121	543 226	427 312
Amortissement	15 254	15 254	15 254
	538 375	558 480	442 566
Services relatifs � la circulation			
Enseignes de rues	41 468	40 380	37 310
Marquage des voies de circulation	115 500	116 098	115 443
Signalisation	70 421	61 250	111 716
Signalisation pour chemins de fer	20 000	22 842	24 646
Terrains de stationnement	107 095	84 729	64 355
Amortissement	15 657	15 657	16 790
	263 046	256 227	305 905
	8 698 975 \$	7 871 822 \$	9 042 845 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2025 Actuel	2024 Actuel
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	432 745 \$	365 879 \$	487 840 \$
Dépotoirs	206 570	216 993	218 448
Enlèvement et destruction des ordures ménagères - frais des consommateurs	-	40	19 387
	639 315 \$	582 912 \$	725 675 \$

SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Commission d'urbanisme	10 000 \$	6 433 \$	3 540 \$
Administration	526 098	528 455	502 495
Commission des services régionaux Chaleur	190 035	190 279	231 299
Développement économique (location)	385 841	312 815	235 223
Subvention de développement	888 500	1 635 292	40 167
Promotion touristique	322 600	102 245	262 348
Lumières décoratives	7 149	8 975	9 393
Amortissement	135 162	135 162	134 512
	2 465 385 \$	2 919 656 \$	1 418 977 \$

SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS

Récréatifs			
Administration	319 817 \$	302 839 \$	333 269 \$
Piscine	876 000	987 216	706 770
Plage Youghall	110 575	96 603	80 214
Centre civique	2 377 047	2 542 367	2 489 680
Parcs et terrains de jeux	566 157	544 706	665 671
Pointe Daley	103 138	91 129	84 898
Parcs et terrains de jeux	221 146	213 060	187 438
Pavillon sportif	12 636	11 469	4 140
Programmes d'été	38 479	28 940	33 389
Programmes d'hiver	32 021	25 759	29 719
Amortissement	688 853	688 853	640 516
	5 345 869	5 532 941	5 255 704
Culturels			
Bibliothèque	105 834	94 460	103 750
Ancien Bureau de poste	15 722	12 652	24 558
	121 556	107 112	128 308
	5 467 425 \$	5 640 053 \$	5 384 012 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2025 Actuel	2024 Actuel
SERVICES D'HYGIÈNE			
Approvisionnement en eau			
Administration	687 301 \$	289 194 \$	256 646 \$
Purification et traitement de l'eau	525 189	624 376	567 178
Service d'approvisionnement en eau	49 912	55 677	53 084
Conduite et distribution	453 372	634 869	529 726
Force motrice et pompage	1 095 381	1 261 652	1 116 986
Facturation et perception	197 032	171 997	163 997
Amortissement	1 077 629	1 077 629	1 039 375
	4 085 816	4 115 394	3 726 992
Collection et évacuation des eaux usées			
Administration	449 232	215 957	182 859
Entretien d'équipement	261 703	298 966	176 139
Service de collecte des eaux usées	252 748	172 669	195 522
Station de relèvement	538 607	414 128	508 889
Épuration	1 045 689	989 124	947 239
Amortissement	1 080 483	1 080 483	1 042 619
	3 628 462	3 171 327	3 053 267
SERVICES FINANCIERS			
Services d'eau			
Intérêts sur emprunts à court terme	5 000	-	12 953
Intérêts sur la dette à long terme	180 072	188 515	193 445
Autres	3 992	2 916	64 421
Congés de maladie et allocation de retraite	20 000	(27 855)	67 505
Mauvaises créances	15 000	(48 686)	40 166
	224 064	114 890	378 490
Services d'égout			
Intérêts sur la dette à long terme	186 208	181 706	198 926
Autres	3 992	2 306	63 609
Congés de maladie et allocation de retraite	20 000	(27 856)	27 686
Escompte sur débentures	23 403	15 475	31 451
Mauvaises créances	15 000	(48 686)	40 166
	248 603	122 945	361 838
	8 186 945 \$	7 524 556 \$	7 520 587 \$

